



BULLETIN D'ADHÉSION ASAB

Activités Sport Adapté

Saison 2022-2023

Association Sportive Alouette Bersol
Av. du colonel Robert Jacqui
33600 Pessac
Tél : 06 41 05 06 02
Email : asabpessac33.03@hotmail.fr
Site : <https://pessac-alouette-bersol.com>

Identité de l'adhérent

M. Mme Nom* : Prénom* :

Né(e) le* : Nationalité* :

Adresse*(1):

Tel : Email :

(1) Etablissement d'hébergement ou fréquenté en externat ou à défaut adresse personnelle

Coordonnées du référent à joindre en cas de nécessité (famille ou éducateur)

Désignation (civilité, nom, prénom) :

Adresse :

Tel : Email :

Coordonnées du responsable du paiement

Désignation (civilité, nom, prénom)* :

Adresse* :

Tel* : Email* :

Assurance Responsabilité Civile (RC) * obligatoire pour la pratique d'une activité ASAB

Sélectionnez une option pour l'assurance RC proposée par la FFSA :

B1 - garantie standard (1,85€) B2 - garantie avec indemnités journalières (4,50€)

Activités auxquelles vous souhaitez vous inscrire *

Cochez la(es) activité(s) de votre choix

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Activités Motrices - sam 9h-10h30 et 10h30-12h | <input type="checkbox"/> Natation- mer 19h15-21h45 |
| <input type="checkbox"/> Basket - sam 9h-10h30 et 10h30-12h | <input type="checkbox"/> Pétanque - sam 15h-17h30 |
| <input type="checkbox"/> Football à 7 - sam 9h30-12h | <input type="checkbox"/> Tennis - mar 14h-16h |
| <input type="checkbox"/> Judo - ven 18h30-20h15 | |

Vous souhaitez pratiquer les activités en mode : compétitif non compétitif

Droit à l'image

Autorisez-vous l'exploitation de votre image sur tous supports de communication ? * : oui non

(*) informations à renseigner obligatoirement

Une facture du montant des cotisations sera transmise au responsable du paiement par mail ou par courrier à défaut de mail après exploitation de votre bulletin d'adhésion.

Fait le :

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal



BULLETIN D'ADHÉSION ASAB

Activités Sport Adapté

Saison 2022-2023

Association Sportive Alouette Bersol
Av. du colonel Robert Jacqui
33600 Pessac
Tél : 06 41 05 06 02
Email : asabpessac33.03@hotmail.fr
Site : <https://pessac-alouette-bersol.com>

NOTE EXPLICATIVE

Procédure d'adhésion ASAB

- Envoyez le **bulletin d'adhésion** et le **certificat médical** complétés à asabpessac33.03@hotmail.fr ou par courrier à **ASAB Château de Bellegrave Av. du Colonel Robert Jacqui 33600 PESSAC** (à ce stade ne procéder à aucun règlement).
- A réception de vos documents, une **facture** (appel à cotisations) **sera envoyée au responsable du paiement** à son adresse mail ou à défaut à son adresse postale.
- Au vu de votre facture, le **responsable du paiement** procédera au **règlement des cotisations par virement** (de préférence) ou par **envoi d'un chèque** à l'adresse postale de l'ASAB

Documents à fournir

- certificat médical de non contre-indication de la pratique sportive
- fiche d'informations médicales concernant le sportif

Elements composant le montant à payer

- la licence FFSA
- l'assurance responsabilité civile
- l'adhésion ASAB
- la(es) cotisation(s) activité ASAB

Modalités de paiement

- Licence, assurance, adhésion ASAB : en totalité à l'adhésion
- Cotisation des Activités : en totalité à l'adhésion ou par 1/3 en septembre, janvier, avril ^{(1) (2)}

(1) La saison sportive est constituée de 3 périodes de paiement : septembre à décembre, janvier à mars, avril à juin

(2) Pour tout adhérent ayant pratiqué au moins une séance d'activité dans une période de paiement, la cotisation de l'activité est entièrement due pour la période.

Tarifs 2022-2023

Licence FFSA jeune (-21 ans au 01-01-2022)	43,00 €	Cotisation Basket	gratuit
Licence FFSA adulte	48,00 €	Cotisation Football	17,00 €
Responsabilité Civile garantie standard	1,85 €	Cotisation Judo	63,00 €
Responsabilité Civile avec indemnités journalières	4,50 €	Cotisation Natation	195,00 €
Adhésion ASAB	20,00 €	Cotisation Pétanque	gratuit
Cotisation Activités Motrices	78,00 €	Cotisation Tennis ⁽³⁾	NC

(3) tarif réel établi en fonction du nombre de séances et de participants (144€ en 2022)